



# Agenda 21

*2<sup>ème</sup> Partie*

De la concertation [...] aux orientations stratégiques, programme d'actions pour un développement durable

# SOMMAIRE

## Introduction

Mot du Maire .....	p.3
Mot de l'élu référent Agenda 21 .....	p.4

## 1) La concertation : enjeux et processus

Enjeux.....	p.5
Les phases préalables de la concertation .....	p.5
Sélection des orientations stratégiques .....	p.5

## 2) Orientations stratégiques pour un développement durable à Guéret .....

p. 6

## 3) Gouvernance, mise en œuvre et suivi de l'Agenda 21 .....

p. 9

## 4) Programme d'actions.....

p. 10

- I. Aménager l'espace public en faveur d'un cadre de vie attractif et respectueux de l'environnement..... p. 11
  - Axe 1 : *Guéret, une ville à vivre*..... p. 12
  - Axe 2 : *Guéret, une ville à pratiquer*..... p. 18
  - Axe 3 : *Guéret, un environnement à préserver* ..... p. 24
- II. Promouvoir la participation de tous et coordonner les forces vives locales en faveur de la cohésion sociale, du «vivre ensemble» et de l'environnement..... p. 36
  - Axe 4 : *Guéret, une ville pour s'épanouir et s'investir* ..... p. 37
  - Axe 5 : *Guéret, une ville pour transmettre et partager*..... p. 49
- III. Relever le défi de l'exemplarité pour la Collectivité..... p. 61
  - Axe 6 : *La Ville de Guéret, une empreinte écologique à maîtriser* ..... p. 62

## Annexes

Listes des participants aux ateliers (internes et externes) .....	p.70
---	------

## INTRODUCTION

**Mot de Monsieur le Maire de Guéret, Député de la Creuse, Michel VERGNIER**

*Porteur de projet Agenda 21*

### **Un long chemin**

La mise en œuvre d'un Agenda 21, au sein d'une collectivité publique, suppose que l'on veuille bien s'en donner le temps.

Engagée depuis 2009 dans cette démarche responsable et éminemment citoyenne, la Ville de Guéret souhaitait, à sa mesure, répondre à cette question cardinale : quelles initiatives pouvons-nous envisager pour promouvoir le développement durable et, par-là, coller aux enjeux internationaux ?

Elle publie aujourd'hui son programme d'actions.

Sur le champ du développement durable, il ne sert à rien de vouloir brûler les étapes. Ainsi, le présent document procède-t-il des séquences de réflexion, de concertation, voire d'autocritique, qui l'ont précédé. Un labeur qui se sera étalé sur trois années au cours desquelles la population ainsi qu'un certain nombre de partenaires institutionnels auront été largement et régulièrement associés, puisque tel est bien l'esprit de cette entreprise.

Si le programme d'actions donne corps et sens au travail accompli, il ne constitue lui-même qu'un barreau sur l'échelle de la mutation de nos modes de vie et des bonnes pratiques qui en formeront alors le corollaire.

Le suivi des actions, l'évaluation et la labellisation de la démarche figurent d'ores et déjà à l'agenda des années futures.

Le chemin est long. L'Agenda 21 de la Ville de Guéret a l'ambition de l'éclairer.

**Michel VERGNIER,**

Maire de Guéret, Député de la Creuse

**Mot de l'Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, du cadre de vie, du développement durable et des transports,  
Jean-Bernard DAMIENS**

*Elu référent de l'Agenda 21*

## **L'agenda 21 : Une feuille de route pour la Ville de Guéret**

Le terme « Agenda 21 » signifie « ce qu'il faut faire pour le 21ème siècle ». L'agenda 21 ancre l'action de la collectivité dans le long terme. Il inscrit les politiques, les actions et les modes de fonctionnement dans les enjeux du développement durable.

Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut que les rapports qu'entretiennent les hommes avec la planète changent. Tout le monde peut constater les bouleversements climatiques, les catastrophes écologiques, les impasses économiques. Tout s'est accéléré depuis le siècle dernier avec des conséquences quelquefois irréversibles, avec des phénomènes imprévisibles et des nouvelles solutions à inventer.

Pourquoi parler de développement durable aujourd'hui ? Ces changements ne sont-ils pas une étape dans l'évolution de l'humanité?

Oui, l'évolution fait partie de l'histoire, mais la rapidité avec laquelle ces phénomènes apparaissent depuis plus d'un siècle, de l'avis des experts, doit nous amener à la réflexion. N'avons-nous pas trop impacté notre environnement? N'avons-nous pas trop prélevé des ressources que la Terre avait mis des milliards d'année à produire? N'avons-nous pas laissé trop de personnes sur le bord de la route ? N'avons-nous pas exploité certains habitants de cette planète? Nos sociétés, dites développées, doivent se poser les questions et mettre en place des actions d'adaptation et de réorientation des politiques.

Mais que peuvent y faire les Guérétois?

Si aujourd'hui, lorsque l'on parle de développement durable, c'est l'environnement qui nous vient en premier à l'esprit, c'est que l'on s'est aperçu, il y a déjà maintenant quelques décennies, que la situation de la planète se dégradait et qu'il devenait urgent d'agir, qu'un changement de nos pratiques et de nos habitudes de vie devenait indispensable. Mais le développement durable ne concerne pas uniquement les questions environnementales, il est également question de développement social, de juste équité entre les peuples et d'efficacité économique. Un développement qui ne sera pas partagé par toutes les générations, présentes ou futures, d'ici ou de là-bas, ne pourra être considéré comme durable. Il faut donc que le développement profite à tous avec un maximum d'égalité. C'est bien l'équilibre entre les différents piliers : social, environnemental et économique que nous recherchons; sans oublier la participation « citoyenne » dans la gestion de la cité.

Depuis le diagnostic réalisé avec les différents acteurs de notre ville, des actions ont été priorisées pour les années à venir. En même temps certaines se sont mises progressivement en place. La Ville de Guéret s'est déjà investie depuis longtemps dans cette démarche, mais sans doute de façon trop cloisonnée, quelquefois trop ponctuelle. C'est donc, plus de transversalité et plus de cohérence dans nos politiques que nous recherchons dans cet agenda. Nous n'avons qu'une planète, et nous sommes donc tous solidaires.

L'agenda 21 est un outil concret, qui sera régulièrement évalué et qui évoluera dans le temps.

**Jean-Bernard DAMIENS**

Adjoint au Maire, en charge de l'urbanisme, du cadre de vie, du développement durable et des transports

# 1) La concertation : enjeux et processus

## Enjeux

La force d'une démarche Agenda 21 pour une Ville réside dans la concertation, c'est-à-dire la participation des citoyens dans le processus d'élaboration des décisions municipales. Ces citoyens peuvent être des habitants, des travailleurs, des usagers du service public ou des consommateurs.

Leurs expériences de Guéret sont une ressource capitale faite de vécus, de points de vue et de besoins. C'est pourquoi la participation de ces acteurs locaux s'inscrit dans la démarche de développement durable entreprise par la Ville.

## Les phases préalables de la concertation

Le présent document fait suite à l'état des lieux Agenda 21 publié en janvier 2012.

Les orientations stratégiques présentées ci-après ont été élaborées à partir de l'expertise interne, elle-même enrichie par des contributions de différents partenaires ainsi que par les propositions faites lors des Ateliers Agenda 21 réunissant habitants, associations, professionnels et élus.

Plusieurs phases de concertation ont été organisées :

- Sollicitation des partenaires membres du Conseil Agenda 21 à la suite de la présentation de l'état des lieux Agenda 21 : 8 contributions écrites ;
- Ateliers internes Agenda 21 réalisés en interne : 3 rencontres (*liste des participants en annexe*) ;
- Ateliers externes Agenda 21 réunissant élus municipaux, membres du Conseil Agenda 21, partenaires de la Ville, habitants : 4 rencontres (*liste des participants en annexe*)

## Sélection des orientations stratégiques

La sélection des orientations stratégiques a été réalisée au regard des critères suivants :

- × Interconnexion et effet d'entraînement
- × Exemplarité
- × Potentiel d'impacts en termes de développement durable (économique, social, environnemental et culturel)
- × Retour d'expériences des actions
- × Partenariats existants ou potentiels

## 2) ORIENTATIONS STRATÉGIQUES POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE À GUÉRET

A partir de l'état des lieux Agenda 21 et des phases de concertation qui ont suivi, les orientations stratégiques suivantes ont pu être dégagées et validées par les élus en Bureau Municipal le 11 septembre 2012.

### 1) Aménager l'espace public en faveur d'un cadre de vie attractif et respectueux de l'environnement

#### *Guéret, une ville à vivre*

##### **Rappel des enjeux issus de l'état des lieux :**

- Redynamiser le commerce de proximité/centre-ville
- Conforter les marchés de plein air
- Assurer une offre de logement diversifiée
- Définir les besoins en termes d'aménagement urbain à réaliser

× **Orientation stratégique n°1.1 : Promouvoir le commerce de proximité en centre-ville**

× **Orientation stratégique n°1.2 : Faciliter l'accession à la propriété et favoriser la mixité sociale par le logement**

#### *Guéret, une ville à pratiquer*

##### **Rappel des enjeux issus de l'état des lieux :**

- Conforter la mobilité sur son territoire
- Offrir un service de transport adapté aux besoins des populations.
- Développer une offre de transport « propre » ou « doux » et sensibiliser aux changements des pratiques.

× **Orientation stratégique n° 2.1: Améliorer les déplacements et flux de circulation**

× **Orientation stratégique n°2.2 : Encourager les modes de déplacement alternatifs**

#### *Guéret, un environnement à préserver*

##### **Rappel des enjeux issus de l'état des lieux :**

- Déterminer la richesse de la biodiversité et des milieux naturels du territoire
- Agir/Réduire sur les sources de pollution (déchets, air, bruit, pollution visuelle)
- Améliorer/Renforcer la ressource en eau du territoire

- × **Orientation stratégique n° 3.1: Connaître et agir sur son environnement pour le préserver**
- × **Orientation stratégique n°3.2: Diminuer les sources de pollutions environnementales**
- × **Orientation stratégique n°3.3 : Proposer un cadre de vie agréable**

## **2) Promouvoir la participation de tous et coordonner les forces vives locales en faveur de la cohésion sociale, du «vivre ensemble» et de l'environnement**

### *Guéret, une ville pour s'épanouir et s'investir*

#### **Rappel des enjeux issus de l'état des lieux :**

- Former et informer pour s'ouvrir aux autres et à la vie locale
- Offrir des espaces d'échanges de proximité
- Développer l'accueil des nouveaux arrivants
- Valorisation des associations du territoire, de leurs activités et actualités évènementielles
- Faciliter l'accès pour tous à des pratiques culturelles et sportives ou aux loisirs
- Participer à la diffusion d'une éducation au développement durable
- Poursuivre et renforcer l'approche participative auprès des habitants, en renforçant la culture de la participation et du développement durable dans les actions entreprises

- × **Orientation stratégique n°4.1 : Soutenir et valoriser l'offre associative locale**
- × **Orientation stratégique n°4.2 : Faciliter l'accueil de nouveaux arrivants**
- × **Orientation stratégique n°4.3: Offrir un environnement culturel, sportif et de loisirs durable**
- × **Orientation stratégique n°4.4 : Développer la culture de la participation et la citoyenneté**

### *Guéret, une ville pour transmettre et partager*

#### **Rappel des enjeux issus de l'état des lieux :**

- Participer à la diffusion d'une éducation au développement durable auprès de tous
- Poursuivre la recherche d'une éco-exemplarité dans les écoles
- Adapter les principes d'une restauration de qualité via la cuisine centrale
- Anticiper et agir face à une augmentation de la demande sociale liée à un contexte économique et environnemental défavorable.
- Accompagner l'entraide/la solidarité, les relations intergénérationnelles
- Promouvoir la culture du développement durable auprès des habitants et partenaires

- × **Orientation stratégique n°5.1: Offrir aux familles un environnement éducatif qui favorise l'épanouissement des enfants**
- × **Orientation stratégique n°5.2 : Faciliter les échanges et les rencontres en faveur d'une appropriation de la Ville et de ses activités.**
- × **Orientation stratégique n°5.3 : Impulser et coordonner les projets de coopération décentralisée.**

### 3) Relever le défi de l'exemplarité pour la collectivité

#### *La Ville de Guéret, une empreinte écologique à maîtriser*

##### **Rappel des enjeux issus de l'état des lieux :**

- Prendre en compte une approche développement durable pour la gestion de son patrimoine bâti et lors d'opérations d'aménagement.
- Accompagner les agents dans l'évolution de leurs modes de déplacements.
- Faire émerger et encourager une culture commune autour de comportements éco-responsables.

× **Orientation stratégique n°6.1 : Connaître son empreinte écologique**

× **Orientation stratégique n°6.2 : Agir sur son empreinte écologique**



### 3) GOUVERNANCE, MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE L'AGENDA 21

Le programme d'actions présenté ci-après est établi pour une période de 3 années (2014-2016).

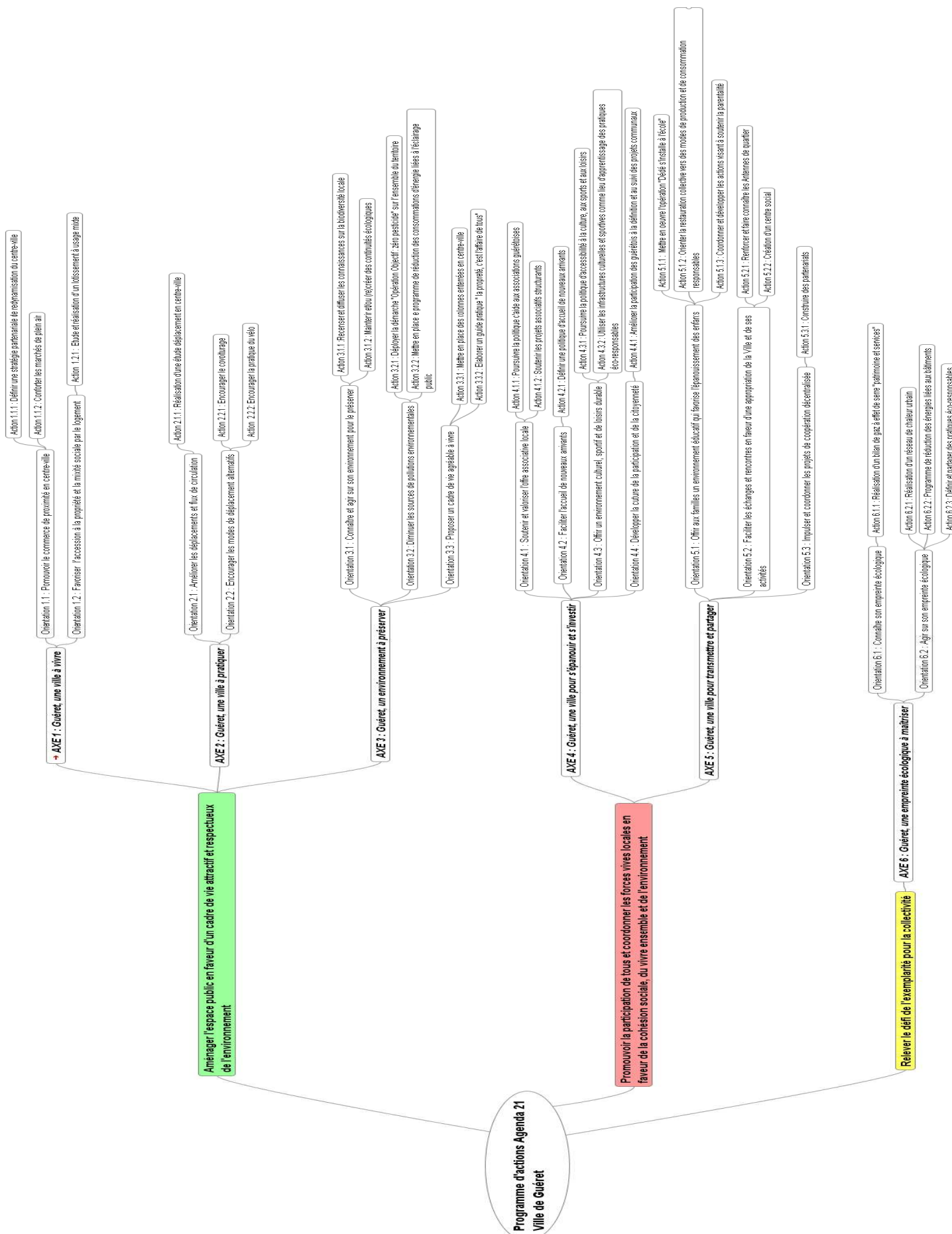
Pour assurer sa mise en œuvre, il s'appuiera sur une organisation détaillée ci-dessous :

- **Le pilotage politique** assuré par M. le Maire et l' élu référent Agenda 21
- **La coordination générale** de l'Agenda 21 sera réalisée par la Directrice Adjointe de l'Administration Générale de la Ville de Guéret
- **Les réunions des Centres de Responsabilités** (réunions internes regroupant les Directeurs et Chefs de services) permettront d'échanger régulièrement sur l'avancement des actions préconisées.
- **Le Comité de suivi** (interne) se réunira tous les ans.
  - ✓ Il est composé des participants à l'atelier technique interne (cf. composition présentée en Annexe)
  - ✓ Il est chargé de suivre les objectifs fixés, de les évaluer et de faire évoluer les actions si nécessaire. Dans cette optique une évaluation de la mise en œuvre des actions Agenda 21 sera effectuée à mi-parcours du programme d'actions (juin 2015).
- **Le Conseil Agenda 21** regroupe les différents partenaires de la Ville ainsi que des représentants d'association et des membres des 5 conseils de quartier. Il se réunit aussi tous les ans.
- **Le Forum Agenda 21** qui regroupe les participants aux ateliers externes (cf. composition présentée en Annexe) est également ouvert à tous les habitants. Il est l'espace qui permet de mobiliser les forces vives et leur permet de s'engager autour des actions retenues.

Chaque action présentée fera également l'objet d'une mise en œuvre particulière :

- **Chaque action est pilotée par un service**, une direction avec un élu référent
- Celle-ci s'entoure d'une **équipe-projet** qui assure le suivi de sa mise en œuvre et son évaluation. Elle reprend différents indicateurs qui peuvent être complétés par d'autres au fur et à mesure de la démarche.
- L'équipe projet est composée de **référénts concernés au sein des différents services. Sont également invités à participer des partenaires extérieurs** concernés par la problématique traitée.
- Pour chaque action, l'association des habitants sera recherchée quand cela est possible, que ce soit en amont ou pendant la mise en œuvre de l'action.
- Les contributions des différents partenaires doivent permettre une réflexion **innovante** dans la prise en compte des différentes problématiques du développement durable et assurer une bonne **transversalité**.
- Pour cela, chaque pilote pourra s'appuyer sur les ressources/idées produites lors des précédentes phases de concertation regroupées au sein de la « **Boîte à idées Agenda 21** ».

# 4) PROGRAMME D' ACTIONS



# I.

## AMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC EN FAVEUR D'UN CADRE DE VIE ATTRACTIF ET RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

*Axe 1 : Guéret, une ville à vivre*

*Axe 2 : Guéret, une ville à pratiquer*

*Axe 3 : Guéret, un environnement à préserver*

## Orientation n°1.1 : promouvoir le commerce de proximité en centre-ville

**ACTION 1.1.1 : DEFINIR UNE STRATEGIE PARTENARIALE DE REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE**

<b>Diagnostic</b>	Le commerce de proximité de centre-ville est en difficulté car il est fragilisé par le phénomène de vacance. Cette vacance touche aussi bien les locaux commerciaux que les logements. Elle impacte l'image du centre-ville et affaiblit l'attractivité des commerces présents. Face à un centre-ville en perte de vitesse, les zones commerciales en périphérie se développent et accentuent le déséquilibre commercial entre ces différents secteurs.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Economique</u> : maintenir voir créer des emplois dans le secteur du commerce et de l'artisanat</p> <p><u>Social</u> : maintenir voire recréer un lieu de vie et maintenir voire valoriser le patrimoine bâti local</p> <p><u>Environnemental</u> : diminuer les déplacements et maîtriser l'étalement urbain en proposant une offre de logement de qualité en centre-ville</p>
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>La définition d'une stratégie de redynamisation doit reposer sur les principes de concertation entre les différents acteurs économiques du centre-ville et de transversalité dans l'approche du centre-ville (notamment commerces, logements, aménagement urbain, transports) afin de mettre en place une véritable gestion du centre-ville.</p> <p>Les différents acteurs du centre-ville doivent être réunis afin d'établir ensemble un diagnostic du centre-ville, de définir les enjeux puis d'élaborer une stratégie commune.</p> <p>Cette stratégie doit déboucher sur un programme d'actions et une évaluation des actions mises en place.</p>
-------------------	--

<b>Etapes/Echéancier de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Montage d'un dossier d'Opération Urbaine (OU)</b> <span style="float: right;">Réalisé</span></li> <li>• <b>Création d'un partenariat entre la CCI et la CMA</b> <span style="float: right;">Réalisé</span></li> <li>• <b>Recrutement d'un manager de centre-ville</b> <span style="float: right;">Réalisé</span></li> <li>• <b>Mise en œuvre du programme d'actions de l'O.U</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Etude déplacement en centre-ville <span style="float: right;">2013/2014</span></li> <li>○ Requalification des avenues de la Sénatorerie et de Laure <span style="float: right;">2015</span></li> <li>○ Etude de requalification commerciale de la place Bonnyaud <span style="float: right;">2015</span></li> <li>○ Aménagement d'un local déchets pour les professionnels en centre-ville <span style="float: right;">2014</span></li> </ul> </li> </ul>
---	---

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	<b>Service : Administration Générale (AG)</b>  <b>Elu référent : E. Jeansannetas</b>	CCI, CMA, CA du Grand Guéret, Pays de Guéret	Etat, Europe, Région Limousin, CG23	1.6 millions € HT

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de réalisation des actions programmées</li> <li>• Signature de conventions de partenariat</li> </ul>

Evaluation	Indicateurs d'impact :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du taux de vacance des logements et des commerces en centre-ville</li> <li>• Evolution de la perception du centre-ville auprès des usagers</li> </ul>

#### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Document d'Aménagement Commercial (DAC) pilotés par la CA du Grand Guéret.

## Orientation n°1.1 : promouvoir le commerce de proximité en centre-ville

**ACTION 1.1.2 : CONFORTER LES MARCHES DE PLEIN AIR**

<b>Diagnostic</b>	<p>La ville de Guéret accueille deux fois par semaine des marchés de plein air. Le jeudi matin place Bonnyaud et le samedi matin place Bonnyaud et place du Marché. Ces marchés répondent à une demande non seulement des consommateurs guérétois mais également des consommateurs situés dans les communes limitrophes. Les flux générés par ces marchés bénéficient également aux commerces sédentaires du centre-ville.</p> <p>Toutefois, ces marchés sont fragilisés d'une part, par une baisse de fréquentation qui impacte en premier lieu le marché de la place du Marché et par des conditions de travail qui s'avèrent souvent difficiles.</p>
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Economique</u> : créer des débouchés pour les filières courtes de proximité et soutenir les commerces de centre-ville</p> <p><u>Social</u> : maintenir un lieu de rencontre et de partage et lutter contre la malnutrition</p> <p><u>Environnemental</u> : soutenir l'agriculture biologique et les circuits courts de proximité</p>
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Afin de conforter les marchés de plein air, la Ville doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• s'inscrire dans une démarche de qualité (diversité des produits, traçabilité des produits, proposer des produits issus des circuits courts locaux, de l'agriculture biologique)</li> <li>• améliorer les conditions de travail des commerçants non sédentaires</li> <li>• valoriser les marchés de plein air</li> </ul>
-------------------	---

<b>Etapas /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>S'inscrire dans la démarche de labellisation « Marchés de Creuse, savoir faire en Limousin »</b> Réalisé</li> <li>• <b>Modification du règlement municipal des marchés</b> 2014</li> <li>• <b>Soutien financier à l'association des Marchés de Guéret</b> annuel</li> <li>• <b>Etude pour une halle semi couverte dans le cadre de la requalification de la place Bonnyaud</b> 2015</li> </ul>
--	--

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	<b>Service : AG</b> <b>Elu référent : E. Jeansannetas</b>	CCI, CMA, CA Commission foires et marchés Les Marchés de Guéret (association) Pays de Guéret	Etat, Europe, Région Limousin, CG23	30 000 € HT (Etude et soutien financier)

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réalisation des actions programmées</li> </ul>
Indicateurs d'impact :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de commerçants non sédentaires sur les marchés</li> </ul>	

#### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec le développement des circuits courts de proximité engagé par le Groupement d'Acteurs Locaux (GAL) du Pays de Guéret

En lien avec la politique de promotion des marchés de plein air creusois engagée par l'interconsulaire (CCI, CMA et CA)

*Orientation n°1.2 : favoriser l'accès à la propriété et la mixité sociale par le logement***ACTION 1.2.1 : ETUDE ET REALISATION D'UN LOTISSEMENT A USAGE MIXTE**

<b>Diagnostic</b>	<p>Au cours de l'élaboration de son plan local d'urbanisme, la Ville de Guéret a repéré les terrains situés en zone urbaine et disponibles afin d'élaborer sa stratégie de développement de l'habitat à moyen terme.</p> <p>En parallèle, un groupe de travail s'est réuni afin de mener une réflexion sur un projet de jardins familiaux sur la Ville. Cette réflexion menée en partenariat avec le CCAS de Guéret et le CPIE a permis d'évaluer la pertinence d'un tel projet au regard des :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aspect économique : baisse du pouvoir d'achat</li> <li>- Aspect social : rencontre et échange autour d'une activité de jardinage</li> <li>- Aspect environnemental : favoriser des pratiques éco responsables et découverte du milieu naturel.</li> </ul>
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<p><u>Economique</u> : développer et diversifier l'offre de logement</p> <p><u>Social</u> : favoriser la mixité sociale et créer du lien social ; lutter contre les mauvaises habitudes alimentaires</p> <p><u>Environnemental</u> : densifier les zones urbaines existantes pour éviter l'étalement urbain</p>
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Un ensemble de terrains situés avenue du Poitou est actuellement libre et en partie exploité dans le cadre d'une activité agricole. Cet ensemble, à proximité immédiate d'un ensemble de collectif HLM, représente une superficie de 2.5 hec. Une étude sur l'aménagement de cette zone doit être engagée afin de déterminer la faisabilité d'un projet comprenant de la réalisation de pavillons individuels et de jardins familiaux à destination des habitants des habitats collectifs situés à proximité du site. A cette étude s'ajoute la définition des modalités de gestion des jardins familiaux.</p>
-------------------	---

<b>Etapes / Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recrutement d'un cabinet d'études 2015</li> <li>2. Réalisation de l'étude : définition du programme d'habitat et des jardins familiaux 2015</li> <li>3. Acquisition du foncier et réalisation des travaux 2016/2017</li> <li>4. Elaboration des modalités de gestion des jardins familiaux 2016</li> </ol>
---	--



Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	<b>Service : Services Techniques (ST) /Service Jeunesse, Citoyenneté et Cohésion Sociale (SJCCC)</b> <b>Elus référents : S. Cédelle</b> <b>D. Vinzant</b>	CCAS, CPIE	Etat, Europe, Région Limousin	35 000 € HT (étude)

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de commercialisation des lots et de mise à disposition des jardins</li> <li>• Mise en place des activités pédagogiques</li> </ul>
Indicateurs d'impact :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lieu de résidence des nouveaux jardiniers</li> <li>• Taux de rotation des jardins</li> <li>• Production des jardins</li> <li>• Niveau d'autonomie des nouveaux jardiniers</li> </ul>	

#### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec le Programme local de l'Habitat (PLH) piloté par la CA du Grand Guéret

En lien avec la démarche « Objectif 0 pesticide » et le compostage collectif en pied d'immeuble accompagnés par le CPIE et le Siers.

## Orientation n°2.1 : améliorer les déplacements et flux de circulation

**ACTION 2.1.1 : REALISATION D'UNE ETUDE DEPLACEMENT EN CENTRE-VILLE**

<b>Diagnostic</b>	<p>L'élaboration du plan global de déplacement (PGD) et du document d'aménagement commercial (DAC) par la communauté d'agglomération du Grand Guéret a permis de dégager un certain nombre de dysfonctionnements liés à l'accès et à la circulation en centre-ville et qui handicapent le commerce de proximité de ce secteur. Ce diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs réunis lors de l'élaboration des documents précités ainsi que par la commission « centre-ville » révèle les contraintes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une perception difficile et des accessibilités confidentielles du commerce de centre-ville</li> <li>• Une mauvaise articulation entre le centre historique originel et le centre administratif</li> <li>• Un sens de circulation qui renvoie les véhicules vers la périphérie</li> <li>• Des espaces publics envahis par la voiture</li> </ul> <p>La ville de Guéret a donc décidé de lancer une étude globale intitulée « déplacements » comprenant un volet circulation (automobiles, piétons et cyclistes), stationnement et signalétique en centre-ville.</p>
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<p><u>Economique</u> : améliorer la desserte des commerces du centre-ville</p> <p><u>Social</u> : offrir un moyen de déplacement à des personnes non motorisées</p> <p><u>Environnemental</u> : promouvoir des modes de déplacements alternatifs afin de réduire les émissions de GES</p>
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>L'étude comprendra un volet diagnostic et un volet programme d'actions sur les axes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le sens de circulation</li> <li>• Le stationnement</li> <li>• Le jalonnement</li> </ul>
-------------------	--

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<p><b>1. Recrutement d'un cabinet d'études</b> Réalisé</p> <p><b>2. Diagnostic</b> Réalisé</p> <p><b>3. Programme d'actions</b> En cours</p> <p><b>4. Mise en œuvre du programme d'actions</b> 2014</p>
--	---

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	Service : ST Elus référents : G. Avizou JB Damiens	CCI, CA du Grand Guéret	Europe (LEADER)	35 000 € HT

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de réalisation des actions programmées</li> </ul>
Indicateurs d'impact :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de remplissage des parkings</li> <li>Taux de rotation des parkings</li> <li>Taux de stationnements illicites</li> <li>Perception de l'accès au centre-ville</li> </ul>	

#### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec la mise en place du transport urbain par la CA du Grand Guéret  
 En lien avec le développement du pôle intermodal de la gare piloté par la CA du Grand Guéret  
 En lien avec le schéma départemental de co-voiturage du Conseil général de la Creuse (CG23)

## Orientation n°2.2 : encourager les modes de déplacement alternatifs

**ACTION 2.2.1 : ENCOURAGER LE COVOITURAGE**

<b>Diagnostic</b>	Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude déplacement (action 2.1.1) indique que 76% des personnes se rendant en centre-ville y accèdent en voiture. La part d'usage du véhicule est la plus forte chez les actifs. La prééminence de la voiture dans les déplacements engendre un taux de congestion des parkings élevé impliquant un temps de recherche de places décourageant pour les clients du centre-ville.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Economique</u> : réduction des coûts liés aux déplacements</p> <p><u>Social</u> : offrir un moyen de déplacement à des personnes non motorisées ; libérer les espaces publics de la voiture pour les mettre en valeur</p> <p><u>Environnemental</u> : réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES)</p>
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	Créer un partenariat technique avec le Conseil Général de la Creuse (CG23) et la communauté d'agglomération du Grand Guéret afin de décliner la politique départementale de développement du co-voiturage au niveau local.
-------------------	--

<b>Etapes/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<p>1. Définir un partenariat technique avec le CG23 et la CA du Grand Guéret 2014</p> <p>2. Elaborer une stratégie de développement du co-voiturage 2014</p> <p>3. Réalisation du programme d'actions 2015</p>
--	--

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Pilotage</th> <th>Partenaires techniques</th> <th>Partenaires financiers</th> <th>Coût estimé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Service : ST Elus référents : G. Avizou JB Damiens</td> <td>CA du Grand Guéret, CG23</td> <td>Etat, Europe, Région Limousin, CG23</td> <td>A déterminer</td> </tr> </tbody> </table>	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé	Service : ST Elus référents : G. Avizou JB Damiens	CA du Grand Guéret, CG23	Etat, Europe, Région Limousin, CG23	A déterminer
Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé						
Service : ST Elus référents : G. Avizou JB Damiens	CA du Grand Guéret, CG23	Etat, Europe, Région Limousin, CG23	A déterminer						

<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de réalisation des actions programmées</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution de la part du co-voiturage dans les modes de déplacements utilisés</li></ul>
-------------------	--

#### **LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX**

En lien avec la mise en place du Plan global de Déplacement piloté par la CA du Grand Guéret  
En lien avec le schéma départemental de co-voiturage du Conseil général de la Creuse (CG23)

## Orientation n°2.2 : encourager les modes de déplacements alternatifs

**ACTION 2.2.2 : ENCOURAGER LA PRATIQUE DU VELO**

<b>Diagnostic</b>	La pratique sportive ou de loisirs du vélo est importante sur le territoire. En revanche, l'usage du vélo pour les déplacements domicile –travail est très faible. Elle tend cependant à se développer. La création d'un collectif « Guéret à vélo » en témoigne. Les freins à cette pratique sont liés d'une part à la topographie et aux conditions climatiques du territoire et d'autre part à l'absence d'infrastructures adéquates.
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<u>Economique</u> : réduction des coûts liés aux déplacements <u>Social</u> : santé publique, autonomie des personnes sans véhicule ou sans permis <u>Environnemental</u> : réduction des émissions de gaz à effet de serre
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	Déterminer un plan d'actions visant à lever les freins à la pratique du vélo et à promouvoir ce mode de déplacement alternatif. Ce plan portera sur un volet « aménagement urbain » et sur un volet « sensibilisation à la cohabitation des différents modes de déplacement ». Ce plan sera élaboré en concertation avec le collectif « Guéret à vélo ».
-------------------	--

<b>Etales/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Recrutement d'un cabinet d'études <span style="float: right;">Réalisé</span></li> <li>2. Définition d'un schéma de déplacement vélo <span style="float: right;">2014</span></li> <li>3. Elaboration d'un plan d'actions <span style="float: right;">2014</span></li> <li>4. Mise en œuvre du plan d'actions <span style="float: right;">2015</span></li> </ol>
--	--

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 30%;">Pilotage</th> <th style="width: 20%;">Partenaires techniques</th> <th style="width: 20%;">Partenaires financiers</th> <th style="width: 30%;">Coût estimé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Service : ST</td> <td>CA du Grand</td> <td>Etat, Europe,</td> <td>35 000 € HT</td> </tr> <tr> <td>Elus référents : G. Avizou</td> <td>Guéret, Collectif</td> <td>Région Limousin</td> <td></td> </tr> <tr> <td>JB Damiens</td> <td>Guéret à vélo</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé	Service : ST	CA du Grand	Etat, Europe,	35 000 € HT	Elus référents : G. Avizou	Guéret, Collectif	Région Limousin		JB Damiens	Guéret à vélo		
Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé														
Service : ST	CA du Grand	Etat, Europe,	35 000 € HT														
Elus référents : G. Avizou	Guéret, Collectif	Région Limousin															
JB Damiens	Guéret à vélo																

<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Taux de réalisation des actions programmées</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution de la part du vélo dans les modes de déplacement utilisés</li></ul>
-------------------	---

**LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX**

En lien avec la mise en place du Plan global de Déplacement piloté par la CA du Grand Guéret

## Orientation n°3.1 : connaître et agir sur son environnement pour le préserver

**ACTION 3.1.1 : RECENSER ET DIFFUSER LES CONNAISSANCES SUR LA BIODIVERSITE LOCALE**

<b>Diagnostic</b>	En l'absence de risques majeurs de pollution, la problématique environnementale n'apparaît pas de prime abord comme un enjeu sensible pour le territoire. De ce fait, les connaissances sur la biodiversité locale ne sont pas partagées. La ville de Guéret ne dispose pas d'un état initial de la biodiversité présente sur son territoire. Dès lors, en l'absence de données, l'analyse des impacts liés aux activités humaines sur cette biodiversité et la définition des enjeux prioritaires en termes de protection ne peuvent être effectuées.
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : fédérer autour d'une identité naturelle <u>Environnemental</u> : préserver et favoriser la biodiversité locale
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Faire un état des lieux des données existantes auprès des différents partenaires et créer une base de données. Cet outil permettra de disposer d'une photographie de la biodiversité locale, indispensable pour suivre son évolution et prioriser des actions en faveur de sa préservation et de son développement.</p> <p>Puis élaborer un outil d'information et de communication auprès des habitants pour les sensibiliser à leur environnement et à l'éco-citoyenneté.</p>
-------------------	--

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Création d'une commission dédiée 2014</li> <li>2. Collecte des données 2014</li> <li>3. Elaboration de la base de données 2015</li> <li>4. Elaboration d'un outil d'information et de communication 2015</li> </ol>
--	---



Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	<b>Service : AG</b>  <b>Elu référent : JB Damiens</b>	CPIE, CG23, Région Limousin Pays de Guéret, ONF, CA du Grand Guéret, DREAL, DDT	A rechercher	A déterminer

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de la base de données</li> <li>• Elaboration de l'outil d'information et de communication</li> </ul>
	Indicateurs d'impact :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions mises en œuvre pour préserver la biodiversité locale</li> </ul>

## Orientation n°3.1 : connaître et agir sur son environnement pour le préserver

**ACTION 3.1.2 : MAINTENIR OU (RE)CRÉER DES CONTINUITES ECOLOGIQUES**

<b>Diagnostic</b>	<p>La ville de Guéret dispose d'une nature préservée à sa porte qui abrite un écosystème riche. En revanche, son développement tend à fragmenter cet espace naturel. Or, cette fragmentation est préjudiciable à la biodiversité locale. Elle entraîne notamment une rupture écologique qui fragilise les habitats naturels et d'espèces, menace la qualité des eaux de surface et rend difficile le déplacement des espèces sauvages.</p> <p>A ce titre, il s'avère nécessaire de veiller au maintien et le cas échéant au rétablissement des continuités écologiques (corridors écologiques).</p> <p>De plus, le maintien de ces continuités écologiques participe également à l'amélioration du cadre de vie (qualité des paysages).</p>
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Environnemental</u> : préserver et favoriser la biodiversité locale ; améliorer la qualité du paysage</p>
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>A partir de la base de données qui sera élaborée dans le cadre de l'action n°3.1.1, les espaces importants pour la préservation de la biodiversité seront identifiés, cartographiés ainsi que les continuités écologiques existantes ou à créer. Un plan d'actions sera alors établi afin de les préserver ou de les (re)créer.</p>
-------------------	--

<b>Etales/ Echancier de mise en œuvre</b>	<p><b>1. Réalisation de l'action 3.1.1</b> 2014</p> <p><b>2. Réalisation du plan d'actions</b> 2015</p> <p><b>3. Mise en œuvre du plan d'actions</b> 2016</p>
---	---

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	<b>Service : AG</b>  <b>Elu référent : JB Damiens</b>	CPIE, CG23, Région Limousin Pays de Guéret, ONF, CA du Grand Guéret , DREAL, DDT	A rechercher	A déterminer

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration de la cartographie des continuités écologiques à préserver ou à (re)créer</li> <li>• Elaboration du plan d'actions</li> <li>• Taux de réalisation des actions programmées</li> </ul>

Evaluation	Indicateurs d'impact :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution de la biodiversité locale</li> </ul>

#### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec les trames verte et bleu du SCOT piloté par la CA du Grand Guéret

## Orientation n°3.2 : diminuer les sources de pollutions environnementales

**ACTION 3.2.1 : DEPLOYER LA DEMARCHE « OBJECTIF : ZERO PESTICIDE » SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE**

<b>Diagnostic</b>	<p>La ville de Guéret a signé la charte « objectif : zéro pesticide » en 2010 avec le CPIE de la Creuse. Dans ce cadre, la FREDON Limousin a réalisé un diagnostic sur l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces communaux.</p> <p>Ce diagnostic a permis le recensement des pratiques d'épandage de pesticides sur la voirie, les espaces verts et les terrains de sport de la Commune (quantité, fréquence, matériel utilisé...). Des pistes d'amélioration pour la sécurité des agents et des citoyens lors de l'emploi de pesticides d'une part, et pour une réduction de la quantité de pesticide d'autre part, ont été proposées.</p> <p>L'objectif de la charte est de réduire à minima de 50% l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2018, et ce conformément au plan ECOPHYTO 2018.</p>
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Environnemental</u> : préserver les milieux aquatiques</p> <p><u>Santé Publique</u> : préserver la santé des citoyens</p> <p><u>Economique</u> : réduire la facture d'achat des produits phytosanitaires</p>
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Afin d'atteindre l'objectif fixé d'une réduction voire d'une suppression de l'usage des pesticides, une zone « test » restreinte, représentative des espaces entretenus sur la Commune, a, dans un premier lieu, été définie (grands espaces enherbés, terrains de sport, aires sablées, trottoirs gravillonnés et caniveaux en béton dégradés). Il s'agit de la zone située autour de l'Accueil de Loisirs de Jouhet. Des essais sur les thèmes suivants sont en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation de produits dés herbants naturels (acide pélargonique à base de géranium...)</li> <li>• Pratiques d'entretien des espaces différentes (tonte différenciée, paillage des massifs d'arbuste, création de prairies fleuries...)</li> <li>• Adaptation des équipements existants (brosse de dés herbage sur balayeuses de voirie...)</li> <li>• Utilisation de matériels alternatifs (brûleurs thermiques, machine à eau chaude et à mousse, dés herbeur mécanique...)</li> </ul> <p>Les pratiques sur le site pilote devront être évaluées. Une fois évaluées, elles pourront être réajustées le cas échéant puis déployées à l'ensemble du territoire communal.</p>
-------------------	---

<b>Etapas / Echéancier de mise en œuvre</b>	<b>1. Signature de la Charte « objectif : zéro pesticide »</b>	Juin 2010
	<b>2. Diagnostic de l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces communaux</b>	Septembre / octobre 2010
	<b>3. Formation des agents communaux applicateurs de produits phytosanitaires : certificat Certiphyto</b>	Novembre 2010
	<b>4. Essais sur la zone test ou lors de présentation dans les communes creusoises par le CPIE</b>	Fin 2010-2017
	<b>5. Intégration progressive des pratiques ou matériels ayant faits l'objet de résultats concluants, avec acquisition éventuelle de nouveaux outils</b>	2011-2018
	<b>6. Evaluation du respect des engagements de la Charte (retour des avis des citoyens et des agents, bilan des coûts d'entretien, facture des produits phytosanitaires...)</b>	En continu tout au long de la démarche

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	<b>Service : ST</b>  <b>Elu référent : JB Damiens</b>	CPIE FREDON Limousin Limousin Nature Environnement	Agence de l'eau Loire / Bretagne	Acquisition de matériels alternatifs = 20 000 € TTC

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration des pratiques concluantes aux méthodes d'entretien courant et généralisation à l'ensemble du territoire communal,</li> <li>• Amélioration des conditions de travail des équipes</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bilan des économies réalisées</li> <li>• Perception des citoyens et agents sur la qualité d'entretien des espaces communaux</li> </ul>

## Orientation n°3.2 : diminuer les sources de pollutions environnementales

**ACTION 3.2.2 : METTRE EN PLACE LE PROGRAMME DE RÉDUCTION DES ÉNERGIES LIÉES A L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

<b>Diagnostic</b>	La ville de Guéret a réalisé un diagnostic sur les installations d'éclairage public. Ce diagnostic a permis d'établir un plan d'actions visant à réduire l'impact des GES induit par la consommation électrique de son parc tout en améliorant le confort de l'utilisateur. L'objectif est d'atteindre 40% d'économie d'énergie d'ici 10 ans.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<u>Economique</u> : réduire la facture énergétique municipale <u>Environnemental</u> : préserver et favoriser la biodiversité locale, réduire les émissions de GES
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>L'opération consiste en trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Remplacement de l'ensemble des ballons fluos (vapeur de mercure) sur les 5 premières années</li> <li>• Installation systématique de ballasts électroniques visant à moduler les puissances électriques (100% du parc équipé à 10 ans)</li> <li>• Mise en place de la maintenance préventive (changement des ampoules tous les 5 ans)</li> </ul>
-------------------	--

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Diagnostic du parc éclairage public</b> 2011-2012</li> <li><b>2. Etablissement du plan d'actions</b> Été 2012</li> <li><b>3. Validation du plan d'actions</b> Novembre 2012</li> <li><b>4. Changement Ballons fluos</b> 2013-2017</li> <li><b>5. Installation ballasts électroniques</b> 2013-2022</li> <li><b>6. Maintenance préventive</b> En cours depuis le 1<sup>er</sup> semestre 2013</li> </ol>
--	--

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	<b>Service : ST</b>			1 800 000 € HT
	<b>Elu référent : G. Avizou</b>			

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place des nouveaux dispositifs</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Bilan des économies d'énergies réalisées</li> </ul>

## Orientation n°3.3 : proposer un cadre de vie agréable

**ACTION 3.3.1 : METTRE EN PLACE DES COLONNES ENTERRÉES EN CENTRE-VILLE**

<b>Diagnostic</b>	La collecte des déchets en centre-ville est réalisée en sac et en porte à porte. La collecte a lieu 5 fois par semaine dans l'hyper centre (recyclable et non recyclable confondus). Malgré cette fréquence, le non-respect du règlement de collecte est récurrent. En effet, on constate la présence de nombreux dépôts sauvages de sacs poubelles (en dehors des heures de collecte) qui ternissent l'image du centre-ville. De plus, en période estivale, la présence de terrasses rend difficile le passage des camions-bennes. Ces difficultés de collecte occasionnent des tensions entre les ripeurs et les commerçants et riverains du centre-ville.
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<p><u>Economique</u> : améliorer l'image de la zone commerciale du centre-ville</p> <p><u>Environnemental</u> : améliorer le taux de collecte et de tri des ordures ménagères, limiter le dépôt sauvage d'ordures, limiter les déplacements des camions-bennes</p>
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Mise en place de 6 points de collectes des ordures ménagères en point de colonnes enterrées. Ce système sera déployé sur l'ensemble du Cœur de Ville.</p> <p>Chaque point sera équipé de colonnes permettant de collecter les recyclables (verres et autres) et les ordures non recyclables.</p> <p>Les économies de fonctionnement ainsi réalisées permettent de financer en partie les investissements.</p>
-------------------	--

<b>Etales /Echéancier de mise en œuvre</b>	<p>1. Etude de faisabilité et validation du projet 2013</p> <p>2. Implantation des points de collecte 2014</p>
--	--

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Pilotage</th> <th>Partenaires techniques</th> <th>Partenaires financiers</th> <th>Coût estimé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Service : ST</td> <td>SIERS</td> <td>Etat, SIERS, CG23</td> <td>350 000 € TTC</td> </tr> <tr> <td colspan="4">Elus référents : G Avizou JB Damiens</td> </tr> </tbody> </table>	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé	Service : ST	SIERS	Etat, SIERS, CG23	350 000 € TTC	Elus référents : G Avizou JB Damiens			
Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé										
Service : ST	SIERS	Etat, SIERS, CG23	350 000 € TTC										
Elus référents : G Avizou JB Damiens													



<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Installation des colonnes enterrées</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Propreté du domaine public</li><li>• Taux de collecte</li></ul>
-------------------	---

## Orientation n°3.3 : proposer un cadre de vie agréable

**ACTION 3.3.2 : ÉLABORER UN GUIDE PRATIQUE « LA PROPRETÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS »**

<b>Diagnostic</b>	Tous les jours, les services municipaux assurent l'entretien des espaces publics. Toutefois, on constate une augmentation des incivilités au regard des règles d'utilisation du domaine public qui se manifestent par un non-respect des modalités de collecte des déchets et des règles de stationnement, la multiplication de tags, de l'affichage sauvage et de déjections canines et enfin par des dégradations sur le mobilier urbain.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<u>Economique</u> : attractivité des commerces en centre-ville <u>Social</u> : respect du vivre ensemble <u>Environnemental</u> : réduire les sources de pollutions visuelles
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	Elaborer, en concertation avec les habitants par l'intermédiaire des conseils de quartier, une campagne de prévention contre les incivilités liées à la propreté en ville. Ce guide pratique pourra recenser les services publics disponibles ainsi que les règles à respecter pour les usagers du domaine public.
-------------------	--

<b>Etapes/ Echéancier de mise en œuvre</b>	1. Création d'une commission dédiée	2014
	2. Choix des problématiques à traiter	2014
	3. Elaboration d'un plan de prévention	2014
	4. Elaboration du guide	2015

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	Service : Quartiers	SIERS, Commissariat	A rechercher	A déterminer
	Elu référent : L. Durand Prudent			

<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration du plan de prévention et du guide</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution du nombre d'incivilités et de leur nature</li></ul>
-------------------	---

## II.

# PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DE TOUS ET COORDONNER LES FORCES VIVES LOCALES EN FAVEUR DE LA COHÉSION SOCIALE, DU VIVRE ENSEMBLE ET DE L'ENVIRONNEMENT

*Axe 4 : Guéret, une ville pour s'épanouir et s'investir*

*Axe 5 : Guéret, une ville pour transmettre et partager*

## Orientation n°4.1 : soutenir et valoriser l'offre associative locale

**ACTION 4.1.1 : POURSUIVRE LA POLITIQUE D'AIDE AUX ASSOCIATIONS GUÉRÉTOISES**

<b>Diagnostic</b>	Guéret peut se prévaloir d'un tissu associatif riche et dense qui s'investit dans la culture, le sport, la solidarité, ou la convivialité, porteur d'identité pour le territoire. Afin d'assurer leur pérennité, la Municipalité se doit de leur apporter un soutien logistique et financier.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : cohésion sociale, notoriété du territoire <u>Economique</u> : développement du salariat, retombées économiques indirectes
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>L'aide au fonctionnement des associations comprend deux volets : un volet financier et un volet logistique. La Municipalité doit veiller au maintien de l'enveloppe financière allouée au fonctionnement des associations et des structures nécessaires à leurs activités.</p> <p>Par ailleurs, la Municipalité coordonne des activités favorisant la promotion des associations et la pérennisation de leurs emplois.</p> <p>La politique municipale d'aide aux associations se traduit également par la promotion de l'offre associative par le biais d'outils de communication à déployer : forums des associations, site internet dédié.</p>
-------------------	---

<b>Etapes/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Maintien de l'enveloppe financière pour les associations existantes</b> 2014</li> <li>2. <b>Soutien financier pour les nouvelles associations</b> 2014</li> <li>3. <b>Reconduction du Forum des associations</b> 2015 (tous les 2 ans)</li> <li>4. <b>Elaboration d'un programme annuel d'entretien des structures municipales à vocation associative</b> 2014</li> <li>5. <b>Création d'un outil de communication commun à l'ensemble des associations</b> 2014</li> <li>6. <b>Intégration des associations porteuses d'emplois dans l'offre municipale et intercommunale d'animations touristique et économique</b> en fonction des offres</li> </ol>
--	--

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	Service : SJC Elus référents : C. Favier, E. Correia, D. Vinzant			DDCSPP CG23, CAF Acisé, FIPD

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enveloppes financières allouées</li> <li>• Nombres d'équipements mis à disposition</li> </ul> Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution du nombre d'associations et d'événementiels organisés</li> <li>• Pérennisation et création d'emplois dans le secteur associatif</li> </ul>

## Orientation n°4.1 : valoriser l'offre associative locale

**ACTION 4.1.2 : SOUTENIR LES PROJETS ASSOCIATIFS STRUCTURANTS**

<b>Diagnostic</b>	Guéret peut se prévaloir d'un tissu associatif riche et dense qui s'investit dans la culture, le sport, la solidarité, ou la convivialité, porteur d'identité pour le territoire. Ces associations proposent des projets dont le rayonnement dépasse le territoire communal et intercommunal et qui nécessitent des partenariats auxquels la Ville veut s'associer.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : cohésion sociale, notoriété du territoire <u>Economique</u> : développement du salariat, retombées économiques indirectes
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>A l'aide au fonctionnement des associations (action 4.1.1), s'ajoute l'aide aux projets associatifs structurants qui font l'objet de subventions exceptionnelles. Ainsi, la Ville apporte son soutien à des projets d'équipements ou des projets évènementiels qui structurent l'offre du territoire, contribuent à son rayonnement et favorisent la pérennisation ou la création d'emplois. Cette aide doit être contractualisée afin d'identifier le soutien de la Municipalité, d'accompagner l'association dans sa recherche d'autres partenaires et dans la pérennité de son projet.</p> <p>Des manifestations d'envergure nationale sont ainsi soutenues (Forêt Follies, triathlon des Monts de Guéret, Trail du Loup Blanc, Rallyes des 4 puys, Les Rencontres de Chaminadour...) et des projets sont portés par la Collectivité en s'appuyant sur les associations locales (Festival des Nuits d'été, pôle Sport Nature, Un été à Courtille...).</p>
-------------------	---

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Définition des critères d'éligibilité des projets associatifs</b> 2014</li> <li>2. <b>Définition d'un dossier -type de subvention prenant en compte les critères de développement durable</b> 2014</li> <li>3. <b>Développer le conventionnement</b> 2014</li> </ol>
--	---

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	Service : SJC Elus référents : C. Favier, E. Correia, D. Vinzant			LEADER CREUSE

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outils réalisés et conventions signées</li> </ul> Indicateurs d'impact : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Pérennité des projets</li> <li>• Notoriété des projets</li> <li>• Emplois induits et impact économique des projets</li> </ul>

### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec l'éco-charte régionale d'organisation des événements culturels et sportifs par la Région Limousin



## Orientation n°4.2 : faciliter l'accueil des nouveaux arrivants

**ACTION 4.2.1 : DÉFINIR UNE POLITIQUE D'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS**

<b>Diagnostic</b>	La région Limousin et le Pays de Guéret ont déployé une politique d'accueil de nouveaux arrivants dans le cadre notamment des contrats territoriaux. La ville de Guéret s'inscrit également dans cette volonté d'accueillir de nouveaux habitants. Or, à ce jour, elle ne dispose pas d'une politique clairement identifiée.
-------------------	--

<b>Enjeu</b>	<u>Social</u> : satisfaire le nouvel arrivant, en matière d'accueil, d'information, d'accompagnement et d'ancrage dans la vie locale - contribuer à améliorer l'image et l'attractivité de notre territoire vis-à-vis de l'extérieur <u>Economique</u> : développement de l'économie locale
--------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	Définir une stratégie locale d'accueil qui identifie les objectifs, les actions à mettre en œuvre, un calendrier et les modalités d'évaluation. Cette stratégie devra s'appuyer sur les politiques existantes à l'échelle du Pays et de la Région et sur les organismes ressources.
-------------------	---

<b>Étapes/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<b>1. Identification des politiques existantes et des organismes ressources</b>	2015
	<b>2. Elaboration des besoins et des objectifs</b>	2015
	<b>3. Elaboration d'un plan d'actions</b>	2015
	<b>4. Mise en œuvre des actions</b>	2016

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	<b>Service : Proximité</b>  <b>Elu référent : G. Avizou</b>	Région Limousin, Pays de Guéret, OT des Monts de Guéret, CA du Grand Guéret, Conseils de quartier	Europe, Région Limousin, CG23	A déterminer

<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Elaboration de la stratégie</li><li>• Mise en place des outils d'accueil</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution du nombre de nouveaux arrivants</li><li>• Satisfaction des besoins des nouveaux arrivants</li></ul>
-------------------	--

**LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX**

En lien avec la politique régionale d'accueil des nouveaux arrivants déclinée à l'échelle du Pays de Guéret par le Pôle Local d'Accueil (PLA).

## Orientation n°4.3 : offrir un environnement culturel, sportif et de loisirs durable

**ACTION 4.3.1 : POURSUIVRE LA POLITIQUE D'ACCESSIBILITE A LA CULTURE, AUX SPORTS ET AUX LOISIRS**

<b>Diagnostic</b>	La population guérétoise compte de nombreuses familles qui se trouvent en situation de précarité. Ces familles sont situées essentiellement dans les quartiers d'habitat collectif. Le plus souvent en difficultés financières (minimas sociaux, monoparentalité, demandeurs d'emploi....) et sans moyens de déplacement, ces familles n'accèdent pas à l'offre culturelle, sportive et de loisirs proposée.
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : permettre l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs à tous les publics
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>La Ville souhaite maintenir et développer les outils suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>PET</b> (Projet Educatif Territorial) : à l'occasion de la nouvelle organisation du temps scolaire qui s'est mise en place dans les écoles primaires de la Ville dès la rentrée 2013, la Ville souhaite formaliser une démarche partenariale avec les services de l'Etat concernés et l'ensemble des acteurs éducatifs locaux afin de proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité dans le respect des compétences de chacun. Ce projet permettra de proposer un nouvel accès aux pratiques éducatives, culturelles et sportives pour les jeunes âgés de 3 à 11 ans. Il va offrir à tous les enfants de cette classe d'âge gratuitement, la possibilité de participer à 6 cycles de découverte d'activités. En s'adressant à tous les enfants du territoire de façon gratuite, ce projet garantit un égal accès de tous à la culture, aux sports et aux activités éducatives.</li> <li>• <b>Pass'Cel</b> : en parallèle à l'offre périscolaire, la Ville propose aux familles percevant l'ARS de bénéficier d'une remise de 16 € à 32 € sur une cotisation par an et par enfant à une activité sportive ou culturelle pour permettre à l'enfant de poursuivre une activité découverte pendant le temps extra scolaire.</li> <li>• <b>Quartier Libre</b> : grâce au partenariat avec les associations locales, les adolescents des quartiers d'habitat collectif ont accès pour 15 € par an à un orchestre de quartier encadré en cours collectif par un musicien professionnel.</li> <li>• <b>Tickets sports, Loisirs et Culture</b> : stage de 10 heures de découverte d'une activité sportive ou culturelle pour un tarif compris entre 10€ et 25 € (Tarif ARS).</li> <li>• <b>Politique tarifaire</b> dans le cadre de la saison culturelle de la ville de Guéret. Premier tarif dès 3€20 pour les concerts, le théâtre, la danse...</li> </ul>
-------------------	---

<b>Etapes/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<b>1. Ecriture du PET</b>	1 <sup>er</sup> semestre 2014
	<b>2. Mise œuvre des politiques déclinées dans le cadre du PET</b>	Année scolaire 2014/2015

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
		Service : SJC	DDSEN, DDCSPP	
	Elus référents : C. Favier, D. Vinzant, E. Correia, C. Dussot			

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation</u> :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation des populations aux actions conduites</li> <li>• Partenariats signés avec le monde scolaire et associatif</li> <li>• Bilans réalisés dans le cadre du Projet éducatif territorial</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact</u> :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution de la participation des familles jusque-là exclues aux actions culturelles, sportives et de loisirs menées sur le territoire</li> <li>• Impact de cette politique sur la réussite des enfants et des adolescents</li> </ul>

*Orientation n°4.3 : offrir un environnement culturel, sportif et de loisirs durable***ACTION 4.3.2 : UTILISER LES INFRASTRUCTURES CULTURELLES ET SPORTIVES COMME LIEU D'APPRENTISSAGE DES PRATIQUES ECO-RESPONSABLES**

<b>Diagnostic</b>	Les équipements sportifs et culturels et les manifestations qui s'y déroulent sont propices à la mise en place d'actions de sensibilisation et de conduites éco-responsables. Ces actions permettent d'agir collectivement sur les consciences et contribuent à adopter les mêmes gestes dans notre quotidien.
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<u>Economique</u> : réduction des coûts liés aux consommations des fluides et consommables <u>Environnemental</u> : réduction des émissions de GES
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Etablir un guide de bonnes pratiques qui sera ensuite adapté pour chaque installation sportive ou culturelle et qui aura pour cible les utilisateurs des structures.</p> <p>A partir de ce guide, une signalétique devra être déclinée pour sensibiliser et orienter les utilisateurs.</p>
-------------------	---

<b>Etapas/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Elaborer un guide de bonnes pratiques pour chaque site</b> 2014</li> <li>2. <b>Définir et mettre en place la signalétique</b> 2014</li> <li>3. <b>Information auprès des usagers et mise en œuvre</b> 2015</li> </ol>
--	--

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	Service : SJC Elus référents : D Vinzant. C. Favier, E. Correia, C. Dussot	CPIE		20 000 €

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation</u> :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de sites règlementés et équipés</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact</u> :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respect des consignes et comportement des usagers</li> <li>• Evolution des consommations énergétiques et consommables</li> </ul>

*Orientation n°4.4 : développer la culture de la participation et de la citoyenneté***ACTION 4.4.1 : AMELIORER LA PARTICIPATION DES GUERETOIS A LA DEFINITION ET AU SUIVI DES PROJETS COMMUNAUX**

<b>Diagnostic</b>	Dès 1997, la ville de Guéret, en créant 5 conseils de quartier, a marqué sa volonté de développer la participation citoyenne à la vie locale ; volonté confortée en 2009 par le recrutement d'un animateur dédié. La Ville a également mis en place des instances de participation en direction des enfants et des adolescents par le biais de la création d'un conseil municipal des enfants et d'un conseil local de jeunes. Toutefois, on constate que la mobilisation citoyenne s'érode au cours des mandats. De plus, la diversité de la population n'est pas représentée au sein de ces instances.
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : faire vivre la démocratie locale et développer des politiques municipales en adéquation avec les citoyens
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Dans un premier temps, un plan de formation sera élaboré en direction des élus et des services afin de rappeler les enjeux et les outils de la participation citoyenne.</p> <p>L'évaluation des dispositifs existants qui fera suite à cette formation permettra d'élaborer une photographie précise de la mobilisation citoyenne sur le territoire. A partir des résultats de cette évaluation, un programme d'actions et d'évaluation sera élaboré qui prendra en compte les thématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les règles de la participation : enjeux, rôle de chacun, pouvoir de décision, les moyens matériels et financiers, délai et calendrier, suivi et évaluation</li> <li>- Les formes de participation</li> <li>- Les instances</li> <li>- La représentativité</li> <li>- La diffusion des synthèses et des résultats des travaux.</li> </ul>
-------------------	---

<b>Etapes/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Formation des élus et des agents 2014</li> <li>2. Evaluation des dispositifs actuels 2015</li> <li>3. Elaboration d'un programme d'actions visant à renforcer la participation de la population à la vie démocratique 2015/2016</li> </ol>
--	--

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	<b>Services : Quartiers /Jeunesse, citoyenneté et cohésion sociale</b>	CQ, CME et CLJ		A déterminer
	<b>Elu référent : L. Durand</b>			

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation réalisée</li> <li>• Evaluation réalisée</li> <li>• Elaboration du programme</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre et évaluation des actions</li> </ul>



## Orientation n°5.1 : offrir aux familles un environnement éducatif qui favorise l'épanouissement des enfants

**ACTION 5.1.1 : METTRE EN ŒUVRE DE L'OPÉRATION « DÉDÉ S'INSTALLE A L'ÉCOLE »**

<b>Diagnostic</b>	<p>Afin d'œuvrer pour un développement durable, il est apparu prioritaire d'investir et d'agir sur la sensibilisation et l'éducation auprès des plus jeunes mais aussi auprès des acteurs éducatifs qui entourent quotidiennement l'enfant (équipe éducative, personnels non enseignant, parents d'élèves et institutionnels) et de mettre en cohérence les pratiques communes pour agir au quotidien en faveur de l'éco-exemplarité. Dans ce domaine les bonnes pratiques ne sont pas partagées par tous et ne sont pas valorisées par des règles communes.</p> <p>En outre, des freins sont rencontrés pour mener à bien une « éducation partagée ».</p>
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<p><u>Social</u> : Sensibiliser pédagogiquement les générations de demain aux enjeux du développement durable. Apprendre à travailler ensemble en associant les personnes concernées.</p> <p><u>Economique</u> : Encourager une gestion responsable des ressources à disposition lors de la mise en œuvre de projets partenariaux.</p> <p><u>Environnemental</u> : Encourager de nouvelles pratiques en faveur de l'éco-exemplarité et réduire l'empreinte écologique des activités scolaires et périscolaires.</p>
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté **(TOUS)**

<b>Descriptif</b>	<p>L'expérimentation vise à mettre en œuvre les principes et finalités du développement durable dans une école en assurant la coordination entre les enseignements pédagogiques relevant de l'éducation au développement durable et le fonctionnement de l'établissement qui ambitionne l'éco-responsabilité. Cette action est à rapprocher de la démarche Agenda 21 scolaire, initiée par les collectivités et s'inscrit dans le contexte de la réforme des rythmes éducatifs avec la mise en place d'activités périscolaires et l'élaboration du Projet Educatif Territorial pour 2013-2015.</p> <p>La participation des acteurs et la solidarité étant des principes forts du développement durable, un effort particulier envers la participation des parents et l'inclusion des différents élèves sera réalisé (en lien avec l'action « En Associant leurs parents, tous les enfant peuvent réussir »).</p>
-------------------	--

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li><b>1. Intégrer aux projets éducatifs et pédagogiques des CSE et ALSH et du PET les principes et finalités du DD</b> 2014</li> <li><b>2. Mise en place au sein du groupe scolaire Jean Macé d'une Equipe projet et formation des acteurs</b> 1<sup>er</sup> trimestre année 2013/2014</li> <li><b>3. Réalisation du diagnostic, puis mise en place des actions sur un thème DD choisi par les acteurs (écoles J. Macé)</b> Année scolaire 2013/2014</li> <li><b>4. Elargissement de l'expérimentation aux autres groupes scolaires de Guéret</b> Rentrée scolaire 2014/2015 et suivantes</li> </ol>
--	---

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	<b>Service : Education</b> <b>Elu référent : Ginette Michon</b>	CDDP DDSEN (autres acteurs associatifs)	DREAL	Frais de personnel non évalué  1 000 € programme d'actions

Evaluation
<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre de l'action ;</li> <li>• Participation des acteurs par groupe de pairs ;</li> </ul> <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les indicateurs seront élaborés avec les participants de l'action en fonction du thème d'éco-responsabilité qui sera traité sur l'année scolaire</li> </ul>

**ORIENTATION N°5.1 : offrir aux familles un environnement éducatif qui favorise l'épanouissement des enfants****ACTION 5.1.2 : ORIENTER LA RESTAURATION COLLECTIVE VERS DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES**

<b>Diagnostic</b>	Des actions ponctuelles sont engagées par la Ville afin d'intégrer des produits issus de l'agriculture biologique et/ou de circuits courts de proximité dans l'approvisionnement de la Cuisine Centrale. La restauration collective génère encore de nombreux déchets organiques aujourd'hui non valorisés. Elle figure parmi les domaines d'actions pour lesquels les habitants se déclarent le plus insatisfaits (enquête Agenda 21).
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Social</u> : Eduquer les enfants aux enjeux sanitaires et sociaux, économiques et environnementaux liés à l'alimentation.</p> <p><u>Economique</u> : Soutenir et développer des filières locales en matière d'approvisionnement d'aliments de qualité et/ou issus de l'agriculture biologique et celles issues du commerce équitable.</p> <p><u>Environnemental</u> : Participer à réduire l'empreinte écologique liée à l'approvisionnement en aliments et à la prévention des déchets.</p>
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>La Ville de Guéret souhaite orienter le fonctionnement de la restauration collective vers des modes de production et de consommation responsables. Pour cela, elle s'engage à faire évoluer ses pratiques en officialisant une mise en place progressive d'un approvisionnement de la Cuisine Centrale en produits frais de saison, mais aussi en produits issus de circuits de proximité et/ou d'agriculture biologique et du commerce équitable, notamment pour les repas proposés au sein des restaurants scolaires. Elle veillera également à informer et sensibiliser les élèves aux enjeux liés à des modes de production et consommation durables.</p> <p>Les mêmes acteurs veilleront également à expérimenter un programme visant à réduire les quantités de déchets alimentaires jetés par une prévention à la source des déchets et la mise en place d'un système de compostage des déchets restants.</p>
-------------------	---

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Etudier et mettre en place un système de compostage pour les restes alimentaires des restaurants scolaire et autres sites.</b> 1<sup>er</sup> semestre 2014</li> <li>2. <b>Officialiser et formaliser un partenariat avec les acteurs qui développent les filières locales d'approvisionnement.</b> Début 2014</li> <li>3. <b>Formation du personnel de la cuisine centrale et des restaurants scolaires aux enjeux et nouvelles pratiques</b> Début 2014</li> <li>4. <b>Mener une enquête afin de recenser les aliments qui permettent une intégration graduelle dans les marchés puis mise en place des préconisations dans les procédures d'achat.</b> Printemps 2014</li> </ol>
--	--

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	<b>Service : Education</b> <b>Elu référent : Ginette Michon</b>	Plateforme Manger Bio Limousin SIERS	GAL Pays de Guéret	Achat de composteurs / site Frais de formation Frais de personnel

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Délibération du Conseil municipal pour l'approvisionnement de produits de proximité de qualité</li> <li>• Existence de marchés spécifiques pour l'approvisionnement de la cuisine centrale</li> <li>• Nombre de séances de sensibilisation auprès des agents</li> <li>• Nombre de séances de sensibilisation auprès des élèves</li> <li>• Nombre de composteurs mis en place</li> </ul>
Indicateurs d'impact :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evolution 8% à 20 % de la part du budget alimentation consacré aux produits biologiques (objectif du Grenelle)</li> <li>• Diminution de la part du budget alimentation consacré aux produits surgelés</li> <li>• Taux d'approvisionnement en fournisseurs locaux</li> <li>• Quantité de déchets alimentaires compostés</li> </ul>	

#### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec le développement des circuits courts de proximité piloté par le GAL Pays de Guéret

*Orientation n°5.1 : offrir aux familles un environnement éducatif qui favorise l'épanouissement des enfants***ACTION 5.1.3 : COORDONNER ET DEVELOPPER LES ACTIONS VISANT À SOUTENIR LA PARENTALITÉ**

<b>Diagnostic</b>	<p>Les difficultés rencontrées aujourd'hui pour l'exercice de la fonction parentale et la nécessité d'agir en soutien étaient déjà à l'origine de l'engagement municipal dans l'action-recherche-formation « En Associant leur parents tous les enfants peuvent réussir » initiée en 2010 et qui se terminera en octobre 2014.</p> <p>Dans le cadre de ce projet partenarial, il est apparu qu'il n'existait pas d'espaces identifiés pour faciliter les échanges entre les parents et les équipes éducatives.</p> <p>En outre, malgré les différentes stratégies mises en œuvre pour favoriser l'accès aux pratiques culturelles, sportives et de loisirs au plus grand nombre, certains publics ne sont toujours pas représentés.</p>
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Social</u> : Associer les familles, notamment les plus en précarité, à l'élaboration et la mise en place des actions éducatives. Lutter contre l'exclusion et prévenir l'illettrisme</p> <p><u>Economique</u> : Rendre plus efficaces les dispositifs/politiques publiques mis en place pour les publics les plus éloignés.</p>
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Face aux transformations de la structure familiale et à l'évolution générationnelle, la Ville souhaite favoriser l'information, l'expression des familles et l'accompagnement des plus fragiles. Les actions de soutien à la Parentalité visent à accompagner les parents dans leur rôle éducatif en les reconnaissant comme 1<sup>er</sup> éducateur des enfants. Pour cela, cette action vise à échanger, travailler et agir ensemble pour la réussite des enfants en faveur d'une éducation partagée.</p> <p>Cette action est à rapprocher de l'action 5.2.2 pour la création d'un Centre social à Guéret au sein duquel la Parentalité jouerait une place fédératrice et de l'action 5.1.1 « Dédé s'installe à l'école » pour laquelle une attention particulière sera donnée à la place des parents.</p>
-------------------	--

<b>Etales /Echéancier de mise en œuvre</b>	<b>1. Recrutement d'un chargé de mission Parentalité et Cohésion Sociale, chargé de coordonner l'action</b>	<b>Réalisé</b>
	<b>2. Coordonner avec les acteurs éducatifs locaux la mise en place d'actions issues du projet et formaliser les partenariats :</b>	<b>En cours</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la rencontre avec les familles les plus éloignées</li> <li>• Recueil de la parole des Ados et croisement avec les autres groupes de pairs</li> <li>• Étude et mise en place d'espaces d'échanges pour les Parents</li> <li>• Adaptation des principes du travail en groupe de pairs (notamment Parents) pour le suivi et l'évaluation de la réforme des rythmes éducatifs</li> <li>• Développer la place des parents dans le projet « Dédé s'installe à l'école »</li> </ul>	<b>En cours</b> <b>Rentrée scolaire 2013/2014</b>  <b>En cours</b>  <b>2013/2014</b>  <b>2013/2014</b>
	<b>3. Promouvoir les éléments issus de la Recherche menée par l'équipe universitaire de Limoges</b>	<b>2014</b>

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	<b>Service : Jeunesse, Citoyenneté et Cohésion Sociale</b>  <b>Elu référent : Danielle Vinzant</b>	Une clé de la réussite et autres partenaires associatifs Université de Limoges IREPS 23 Maison des Adolescents Ecoles de Guéret DDSEN PRISME....	CAF LEADER État (fonds FIPD)	37 772 €  (dont 30 272 € de coût annuel de coordination partagé avec l'étude du Centre Social)

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation d'une conférence de présentation des résultats apportés par la Recherche</li> <li>• Nombre de personnes présentes et profils touchés</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre d'actions mises en place</li> <li>• Nombre de parents touchés par les actions</li> <li>• Nombre de parents investis dans les projets</li> <li>• Avis et satisfaction des participants</li> </ul>

*Orientation n°5.2 : faciliter les échanges et rencontres en faveur d'une appropriation de la ville et de ses activités***ACTION 5.2.1 : RENFORCER ET FAIRE CONNAÎTRE LES ANTENNES DE QUARTIER**

<b>Diagnostic</b>	Dans le cadre du travail quotidien au sein des quartiers d'habitats collectifs, la Municipalité a constaté un phénomène de précarisation, un découragement des parents/adultes, un éloignement de l'offre éducative, une fragilité des jeunes en difficulté. Répondre plus précocement et au plus près des lieux de vie, en appui avec les locaux de proximité au sein des quartiers, pour agir auprès des familles rencontrant des difficultés de vie quotidienne devient une nécessité pour relever les enjeux qui existent dans ces quartiers.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : L'enjeu éducatif est la préparation à l'intégration de l'enfant et du jeune issus de milieux défavorisés dans la vie de la cité, à son épanouissement et de lutter contre les inégalités. Assurer une veille sociale.
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Les Antennes de quartier s'appuient sur des locaux de proximité mis en disposition à la Ville par l'Office public de l'Habitat Creusalis.</p> <p>Ces Antennes permettent de décliner la politique municipale en faveur des jeunes au sein des quartiers d'habitats collectifs selon trois axes d'intervention :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un programme d'activités « hors les murs » élaboré en fonction des besoins du public ciblé</li> <li>- La délocalisation dans les Antennes de quartier d'activités municipales ou associatives</li> <li>- Le soutien logistique et financier aux associations des quartiers d'habitats collectifs</li> </ul>
-------------------	---

<b>Etapas /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Partenariat avec Creusalis pour disposer d'un local de proximité</b> <span style="float: right;">Réalisé</span></li> <li>2. <b>Détachement d'un éducateur municipal dédié</b> <span style="float: right;">Réalisé</span></li> <li>3. <b>Développement des offres d'activités socio-culturelles délocalisées « Quartiers libres »</b> <span style="float: right;">Année scolaire 2013/2014</span></li> <li>4. <b>Programme d'activités dédié aux jeunes des quartiers</b> <span style="float: right;">Année scolaire 2013/2014</span></li> <li>5. <b>Mise en cohérence dans le cadre de la création d'un centre d'animation de la vie sociale</b> <span style="float: right;">2014</span></li> </ol>
--	--

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage : Ville de Guéret</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	<b>Service : Service jeunesse, citoyenneté et cohésion sociale</b>		CAF 23/ CG 23	43 000 €
	<b>Elu référent : D. VINZANT</b>			

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités proposés « hors les murs »</li> <li>• Activités délocalisées</li> <li>• Nombre d'associations soutenues</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Taux de fréquentation des activités</li> <li>• Assiduité des pratiquants</li> <li>• Pérennité des associations</li> </ul>



*Orientation n°5.2 : faciliter les échanges et les rencontres en faveur d'une appropriation de la ville et de ses activités***ACTION 5.2.2 : CRÉATION D'UN CENTRE D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE**

<b>Diagnostic</b>	<p>Le diagnostic Agenda 21 a relevé un certain essoufflement des bénévoles dans le milieu associatif. L'importance de ce tissu associatif local et l'ampleur de ses actions méritent toute attention, notamment au regard de l'enjeu de cohésion sociale qui l'entoure. En outre, la professionnalisation de la fonction associative vient aussi fragiliser cet engagement bénévole. Le maintien du soutien municipal aux associations est ainsi apparu comme indispensable. L'opportunité d'afficher ce tissu associatif comme un outil de développement durable local a également été soulignée.</p> <p>L'importance de renforcer la lisibilité de l'ensemble des actions de la vie sociale à Guéret et le renfort des partenariats et des coopérations entre acteurs locaux sont également apparus comme un besoin partagé par les acteurs et les habitants.</p>
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Social</u> : Soutenir les associations qui sont par essence un facteur de cohésion de la population et qui jouent un rôle important dans la vie sociale locale. Favoriser la mixité et la cohésion sociale dans les actions socio-éducatives de la Ville avec celles de ses partenaires.</p> <p><u>Economique</u> : Limiter les effets de la montée de la précarité des familles dans les quartiers.</p>
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>La Ville s'est engagée comme pilote d'une étude de préfiguration pour un Centre d'Animation de la Vie Sociale (CAVS) sur Guéret, étape préalable à sa création.</p> <p>Un CAVS est une structure de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale. C'est aussi un espace d'animation de la vie sociale qui permet aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Il a en outre 5 autres missions : Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou associations ; Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés ; développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; Mettre en œuvre une organisation visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et bénévoles ; Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués.</p>
-------------------	---

<b>Etales /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Lancement de l'étude de préfiguration du Centre d'Animation de la Vie Sociale</b> (Diagnostic, définition des axes d'intervention et du projet de Centre Social) <span style="float: right;">Début : oct 2012 – En cours - Fin : oct 2014</span></li> <li>2. <b>Validation du projet par le Conseil Municipal de Guéret et par la Commission d'action sociale de la CAF</b> <span style="float: right;">Fin 2014</span></li> <li>3. <b>Mise en œuvre des préconisations de l'étude</b> <span style="float: right;">Fin 2014 – Début 2015</span></li> <li>4. <b>Suivi et évaluation de la mise en œuvre du Projet de CAVS</b> <span style="float: right;">De 2015 à 2018</span></li> </ol>
--	--

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	Service : SJC Elu référent : D. VINZANT	CCAS CAF	Leader CAF	Coût de l'étude : 34 000 € (sur 2 ans), dont charges de personnel  Les coûts de mise en œuvre seront évalués dans le cadre de l'étude

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation de l'étude de préfiguration</li> <li>Validation par le Conseil Municipal du projet du Centre d'Animation de la Vie Sociale</li> <li>Agrément Centre Social par la CAF</li> </ul>
	Indicateurs d'impact :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les indicateurs d'impact du Centre d'Animation de la Vie Sociale seront à construire lors de la définition du projet, en concertation avec les acteurs</li> </ul>

#### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien avec le dispositif des centres sociaux de la CAF

## Orientation n°5.3 : impulser et coordonner les projets de coopération décentralisée

**ACTION 5.3.1 : CONSTRUIRE DES PARTENARIATS**

<b>Diagnostic</b>	L'augmentation des déséquilibres de développement entre les pays du Nord et du Sud a abouti à créer une véritable fracture Nord-Sud. Cette fracture n'est plus seulement liée à une crise économique mais est également environnementale. La sauvegarde de l'environnement est devenue un enjeu stratégique partagé. Face à la nécessité de rétablir de l'équilibre entre le Nord et le Sud, les partenariats de coopération décentralisée apparaissent comme des outils pertinents pour réduire les inégalités Nord-Sud.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : rapprochement des peuples, construire un monde de paix et de fraternité <u>Environnemental</u> : lutte et adaptation au changement climatique <u>Economique</u> : aide au développement
---------------	---

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>Signature d'un accord de partenariat de coopération décentralisée avec la commune de Zitenga dans le cadre du programme de coopération décentralisée du Conseil régional du Limousin avec la région burkinabée du Plateau central.</p> <p>Cet accord de partenariat doit permettre de promouvoir et mettre en œuvre des relations de coopération décentralisée.</p> <p>Le programme de coopération comprend des actions menées conjointement entre la Ville, des acteurs institutionnels, économiques et associatifs locaux et la commune de Zitenga.</p>
-------------------	--

<b>Etapes/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<table border="1"> <tr> <td>1. <b>Prise de contact avec la commune de Zitenga</b></td> <td>Réalisé</td> </tr> <tr> <td>2. <b>Signature d'un accord-cadre de partenariat</b></td> <td>Réalisé</td> </tr> <tr> <td>3. <b>Adhésion à Cités Unies France</b></td> <td>Réalisé</td> </tr> <tr> <td>4. <b>Signature d'un accord de partenariat sur trois ans</b></td> <td>4<sup>ème</sup> trimestre 2013</td> </tr> </table>	1. <b>Prise de contact avec la commune de Zitenga</b>	Réalisé	2. <b>Signature d'un accord-cadre de partenariat</b>	Réalisé	3. <b>Adhésion à Cités Unies France</b>	Réalisé	4. <b>Signature d'un accord de partenariat sur trois ans</b>	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013
1. <b>Prise de contact avec la commune de Zitenga</b>	Réalisé								
2. <b>Signature d'un accord-cadre de partenariat</b>	Réalisé								
3. <b>Adhésion à Cités Unies France</b>	Réalisé								
4. <b>Signature d'un accord de partenariat sur trois ans</b>	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013								

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	Service : AG Elu référent : JB Damiens	CR du Limousin Maison des droits de l'Homme (87)	Etat (MAE) CR du Limousin Partenaires privés	5 000 €/an pour la Ville Frais d'hébergement lors de des séjours des partenaires

<b>Evaluation</b>	<u>Indicateurs de réalisation :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Actions réalisées dans le cadre du fonds de développement communal de Zitenga</li> <li>• Nombre de partenaires mobilisés à Guéret et à Zitenga</li> </ul>
	<u>Indicateurs d'impact :</u>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Population impactée pour chaque réalisation</li> </ul>

### LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX

En lien le programme de coopération décentralisée piloté par la Région Limousin

### III.

## RELEVER LE DÉFI DE L'EXEMPLARITÉ

*Axe 6 : La Ville de Guéret, une empreinte écologique à maîtriser*

## Orientation n°6.1 : connaître son empreinte écologique

**ACTION 6.1.1 : REALISATION D'UN BILAN DE GAZ A EFFET DE SERRE « PATRIMOINE ET SERVICES »**

<b>Diagnostic</b>	Réaliser un bilan de gaz à effet de serre « patrimoine et services » n'est pas obligatoire pour une commune de moins de 50 000 habitants mais est incontournable pour s'inscrire dans la lutte contre le changement climatique. Connaître les émissions qui sont générées par le fonctionnement des activités et services de la Ville permet d'identifier les enjeux propres à la collectivité en matière de développement durable. Disposer de cette image est un préalable indispensable à l'élaboration par la suite d'un programme d'actions visant à réduire les émissions de GES.
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<u>Social</u> : montrer l'exemple par la formalisation d'une démarche <u>Economique</u> : maîtriser les coûts énergétiques <u>Environnemental</u> : connaître ses émissions pour les maîtriser
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	Au vu des compétences nécessaires, la réalisation de ce bilan sera externalisée. Les agents en interne concernés seront mobilisés pour collecter les données à transmettre au cabinet au vu d'une grille élaborée en partenariat entre la Ville et le cabinet.
-------------------	--

<b>Etales/ Echéancier de mise en œuvre</b>	<b>1. Recrutement d'un cabinet d'études</b> <span style="float: right;">Réalisé</span>
	<b>2. Action de sensibilisation des élus et services à la démarche</b> <span style="float: right;">Mai 2013</span>
	<b>3. Réalisation du bilan et plan d'actions</b> <span style="float: right;">4<sup>ème</sup> trimestre 2013</span>
	<b>4. Réalisation et mise en œuvre du plan d'actions</b> <span style="float: right;">1<sup>er</sup> semestre 2014</span>

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	<b>Service : AG</b>	CA du Grand Guéret, Ademe	Ademe, Région Limousin	4 000 € HT
	<b>Elu référent : JB Damiens</b>			

<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation du bilan</li><li>• Réalisation du plan d'actions</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en œuvre des actions</li></ul>
-------------------	--

**LIENS AVEC LES ACTIONS ENGAGEES PAR LES PARTENAIRES TERRITORIAUX**

En lien avec le PCET de la CA du Grand Guéret

## Orientation n°6.2 : agir sur son empreinte écologique

**ACTION 6.2.1 : REALISATION D'UN RESEAU DE CHALEUR URBAIN**

<b>Diagnostic</b>	<p>Dans le cadre de sa politique locale de développement durable, la Ville de GUERET souhaite mettre en œuvre des énergies renouvelables sur son territoire.</p> <p>Dans cette perspective, les services de la Ville ont mené depuis 2009 des études destinées à examiner les opportunités de créer un réseau de chaleur, alimenté en base par une énergie renouvelable, destiné à desservir le maximum d'abonnés (logements, équipements publics et privés, ...) en chauffage et eau chaude sanitaire.</p>
-------------------	---

<b>Enjeux</b>	<p><u>Economique</u> : maîtriser la facture énergétique, création d'emplois pour l'exploitation du service, développement de la filière bois</p> <p><u>Environnemental</u> : limiter le recours aux énergies fossiles, réduire les émissions de gaz à effet de serre</p>
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté

<b>Descriptif</b>	<p>La réalisation d'un réseau de chaleur comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• une phase de conception et de construction des ouvrages et installations nécessaires à l'exécution du service à savoir chaufferies, stations et sous-stations et canalisations</li> <li>• une phase d'exploitation du service public</li> </ul> <p>La ville a décidé de déléguer la conception, la construction et l'exploitation de ce service à un prestataire privé selon une procédure de délégation de service public</p>
-------------------	---

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<b>1. Recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage</b>	Réalisé
	<b>2. Lancement de la procédure DSP</b>	Réalisé
	<b>3. Choix du candidat</b>	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013
	<b>4. Démarrage des travaux</b>	2014

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	Services : AG/ST Elus référents : G. Avizou JB Damiens		Ademe, Région Limousin	Non communicable



<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Mise en service du réseau de chaleur</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Evolution des émissions de GES</li></ul>
-------------------	---

## Orientation n°6.2 : agir sur son empreinte écologique

**ACTION 6.2.2 : MISE EN ŒUVRE D'UN PROGRAMME DE REDUCTION DES ENERGIES LIEES AUX BÂTIMENTS**

<b>Diagnostic</b>	Lors de l'établissement du bilan énergétique de la Commune, en lien avec le Conseiller en Energie Partagé (CEP), la ville de Guéret a pu établir un premier plan d'actions visant à réduire l'impact des Gaz à Effet de Serre induit par la consommation énergétique de son parc immobilier tout en améliorant le confort de l'utilisateur et en optimisant les dépenses de fonctionnement. Ce plan d'actions doit désormais être mise en œuvre.
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<u>Economique</u> : maîtriser la facture énergétique pour le chauffage des bâtiments <u>Environnemental</u> : limiter le recours aux énergies fossiles, réduire les émissions de gaz à effet de serre
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté**

<b>Descriptif</b>	<p>L'opération consiste en trois phases :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisation des installations de production existantes (système de contrôle et suivi énergétique)</li> <li>- Refonte du système d'exploitation (Choix du marché de conduite, P1, P2, P3, Contrat de Performance Energétique, Intéressement)</li> <li>- Négociation d'un Contrat d'Achat de fourniture d'énergie.</li> </ul>
-------------------	---

<b>Etapes /Echéancier de mise en œuvre</b>	<b>1. Présentation du bilan énergétique</b>	4 <sup>ème</sup> trimestre 2013
	<b>2. Etablissement et validation du plan d'actions</b>	1 <sup>er</sup> trimestre 2014
	<b>3. Réalisation du programme</b>	2014-2015

<b>Conditions de mise en œuvre</b>	<b>Pilotage</b>	<b>Partenaires techniques</b>	<b>Partenaires financiers</b>	<b>Coût estimé</b>
	Service : ST	CEP, Ademe	Ademe, CG23	180 000 €
	<b>Elu référent : JB Damiens</b>			

<b>Evaluation</b>	<p><u>Indicateurs de réalisation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Réalisation des actions programmées</li></ul> <p><u>Indicateurs d'impact :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Bilan Economie Energie Annuel</li><li>• Enquête de satisfaction des usagers</li></ul>
-------------------	---

## Orientation n°6.2 : agir sur son empreinte écologique

**ACTION 6.2.3 : DEFINIR ET PARTAGER DES PRATIQUES ECO-RESPONSABLES**

<b>Diagnostic</b>	<p>Le diagnostic Agenda 21 a fait ressortir l'importance de faire émerger et d'encourager une culture commune autour de comportements éco-responsables qui existent au sein des services de la Ville mais ne sont pas forcément partagés par tous, fragilisant ainsi les efforts entrepris.</p> <p>Les habitants attendent également un rôle exemplaire de la collectivité, représentée par les actes des élus et des agents, afin que les démarches allant dans le sens d'une évolution des comportements soient encouragées.</p>
-------------------	--

<b>Enjeux</b>	<p><u>Social</u> : Partager des règles communes, sources de cohésion des équipes.</p> <p><u>Economique</u> : Améliorer la gestion des produits utilisés, adapter la gestion aux usages et réglementations.</p> <p><u>Environnemental</u> : Réduire les sources de pollution et optimiser les ressources utilisées.</p>
---------------	--

**LIENS AVEC LES DEFIS DE LA STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

**Consommation et production durables ; Société de la connaissance ; Gouvernance ; Changement climatique et l'énergie ; Transports et mobilité durables ; Conservation et gestion durable de la biodiversité et des ressources naturelles ; Santé publique, prévention et gestion des risques ; Démographie, immigration et l'inclusion sociale ; Défis internationaux et de lutte contre la pauvreté**

<b>Descriptif</b>	<p>Cette action vise à faire reconnaître et encourager les comportements éco-responsables des agents et des élus. Il est important que ces pratiques soient reconnues, partagées et instituées comme faisant partie du fonctionnement de la collectivité et ainsi intégrées au règlement intérieur.</p> <p>Pour cela, tous types d'actions innovantes pourront être mises en place (exemple, partenariat avec les accueil de loisirs pour créer un lien entre les enfants et les agents par l'investissement des premiers dans la création artistique de boîtes de tri des déchets qui serviront à l'usage des seconds).</p>
-------------------	--

<b>Etapas /Echéancier de mise en œuvre</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. <b>Réalisation du bilan des émissions de GES et du programme d'actions</b> 1<sup>er</sup> trimestre 2014</li> <li>2. <b>Au vu du bilan, détermination des gestes éco-responsables prioritaires (ex : eau, lumière, chauffage, déchets, déplacements, consommables) et élaboration d'un échéancier</b> 2<sup>ème</sup> trimestre 2014</li> <li>3. <b>Elaboration d'une charte éco-responsable évolutive, partagée par les agents et les élus</b> 2<sup>ème</sup> semestre 2014</li> <li>4. <b>Mise en œuvre de la charte éco-responsable et valorisation des efforts entrepris</b> 2015</li> </ol>
--	---

Conditions de mise en œuvre	Pilotage	Partenaires techniques	Partenaires financiers	Coût estimé
	Service : AG Elu référent : JB DAMIENS	CPIE	A déterminer	A déterminer

Evaluation	Indicateurs de réalisation :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de procédures communes élaborées et mises en œuvre</li> </ul>
Indicateurs d'impact :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• A déterminer en fonction des procédures mises en œuvre</li> </ul>	

# Annexes

---

## Concertation – Liste des participants

### Les Ateliers internes Agenda 21

Des ateliers internes ont été proposés aux agents de la Ville. Étaient invités à y participer :

- Centres de Responsabilité (Directeurs et Chefs de service)
- Cabinet (Directrice et Chargé de communication)
- Ambassadeurs A21 (Corinne Chaumeton, EPEC ; Cécile Noé, Musée ; Franck Bouvier, Informatique ; Dominique Peynot, Espaces verts)
- Personnes ressources (à déterminer par les centres de responsabilité : personnes qui sont « ressources » d'après eux, selon les pistes d'actions dégagées, un Ambassadeur 21 peut être une personne ressource).
- Personnel ACMO (Dominique Contre, Espace André Lejeune et Maison des Associations ; François Châtelain, Centre Technique Municipal)
- Représentants du personnel au Comité Technique Paritaire (Gilles Couegnas, UNSA ; Brigitte Parelton, CGT)

À chaque séance, deux groupes ont été formés. Il leur a été demandé de réfléchir à des actions pour renforcer les pistes proposées dans l'état des lieux, puis d'en évaluer l'intérêt et la faisabilité de mise en œuvre. Les deux groupes ont ensuite été intervertis afin que chacun puisse voir et compléter le travail de l'autre.

Mardi 10 et 17 janvier 2012 - Thème A « Environnement & Cadre de vie » et Thème B « Population & Cohésion Sociale »

(9h-12h)

Vendredi 6 mars 2012 - Thème C « Gestion Responsable du Service Public & Gouvernance »

(9h-12h)

### ⇒ Participation aux ateliers

Sur 3 séances, 29 personnes ont participé.

NOM Prénom	Fonction	10/01/12	17/01/12	06/03/12
<b>AYAT Danielle</b>	Directrice de la Proximité – Accueil, Conseil A21	X	X	X
<b>BERNARD Nicolas</b>	Responsable du Bureau d'Etudes et Travaux Voirie et Réseaux Divers (VRD)	X	X	
<b>BLANC Elodie</b>	Directrice de l'Administration Générale, Comité de Pilotage Agenda 21 (COPIL A21), <i>Animatrice d'atelier</i>	X	X	X
<b>BOUROT Aurore</b>	Responsable Espace Fayolle	X	X	X
<b>BOUVIER Franck</b>	Service Informatique, Ambassadeur A21	X	X	
<b>CHATELAIN François</b>	Centre Technique Municipal, ACMO	X	X	
<b>CHATENDEAU Stéphane</b>	Responsable CTM	X	X	X

<b>CHAUMETON Corinne</b>	Responsable des CSE et ALSH de Varillas, Ambassadeur A21	X	X	X
<b>COUEGNAS Gilles</b>	Service Cuisine Centrale, Représentant du personnel	X	X	
<b>DEMKIV Didier</b>	Animateur des Conseils de quartier	X	X	
<b>FABRE Stéphane</b>	Directeur des Sports, Jeunesse et Culture, Conseil Agenda 21	X	X	X
<b>FABRE Stéphanie</b>	Directrice des Ressources Humaines, Conseil Agenda 21	X	X	X
<b>FAVENNEC Florent</b>	Directeur des Services Techniques, Comité de pilotage A21, Conseil Agenda 21	X	X	
<b>FOURNIER Philippe</b>	Soutien aux manifestations sportives, culturelles et associatives	X	X	
<b>FROMNTEIL-BEAU Lydia</b>	Responsable de l'Urbanisme			X
<b>GUERRIER-ROMANO DA CRUZ Delphine</b>	Chargée de mission Agenda 21, <i>Animatrice d'atelier</i>	X	X	X
<b>JAGNEAU Julie</b>	Responsable du Bureau d'Etudes et Travaux Bâtiments	X	X	
<b>KHARADJI Pascal</b>	Responsable de la Jeunesse, Citoyenneté et Cohésion sociale	X	X	
<b>LABROUSSE Sylvie</b>	Directrice de l'Education et de la Petite Enfance, Conseil Agenda 21	X	X	
<b>LAPINE Evelyne</b>	Responsable de la Comptabilité	X	X	X
<b>MARTIN Bruno</b>	Directeur des Finances – Comptabilité Conseil Agenda 21	X	X	X
<b>NOE Cécile</b>	Musée – Ambassadeur Agenda 21	X	X	X
<b>PARLON Brigitte</b>	ATSEM, Représentant du personnel	X	X	X
<b>PASQUET Aurélien</b>	Directeur Informatique, Conseil Agenda 21	X	X	
<b>RAYNAUD Caroline</b>	Responsable IRFJS	X	X	
<b>ROUANET Dominique</b>	Responsable Manutention et Transport	X	X	X
<b>SACI Ahcène</b>	Responsable Equipements Sportifs	X	X	X
<b>WACHS – GENEST Catherine</b>	Responsable du Musée et Conservation du Patrimoine	X	X	
<b>WILMOT Magali</b>	Responsable de la Cellule Achats	X	X	
<b>29 agents</b>		<b>28</b>	<b>28</b>	<b>15</b>

## Les Ateliers Agenda 21 (externes)

Les Ateliers Agenda 21 « pour un diagnostic Agenda 21 partagé » ont donné lieu à plusieurs rendez-vous qui se sont déroulés en début de soirée de 18h à 20h :

- Lundi 6 février 2012 : Présentation des différents enjeux dégagés lors de l'état des lieux réalisé
- Mardi 7 février 2012 : 2 Ateliers se sont déroulés en parallèle « Cadre de vie & Environnement » (Thème A) et « Population & Cohésion Sociale » (thème B)
- Mardi 21 février 2012 : Regards croisés sur les actions « Cadre de vie & Environnement »
- Mardi 28 février 2012 : Regards croisés sur les actions « Population & Cohésion Sociale »

Au total 52 personnes ont participé à ces ateliers.

### Légende

XXXX :	Participe en tant qu'habitant / membre de conseil de quartier
XXXX :	Participe en tant qu'association
XXXX :	Participe en tant que professionnel
XXXX :	Participe en tant qu' élu municipal

Participants	Organismes	06/02	07/02	21/02	28/02
ANDRIVON Nathalie	Association 1, 2, 3 Parents			X	
AUPETIT Catherine	DT23 ARS		B	X	X
AVIZOU Guy	Adjoint au Maire ; Conseil A21	X			
BARBAT Séverine	Foyer des Jeunes Travailleurs	X	B		
BAUDIN Marin	CAUE 23	X		X	
BELLETEIX Thierry	Creusalis ; Conseil A21	X	A		
BERTON Jody	CPIE des Pays Creusois ; Conseil A21			X	
BLANC Elodie	Direction Administration Générale – Ville de Guéret ; Conseil A21 ; <i>Animatrice</i>	X	A	X	X
BREUZE Pascal	Habitant (webdesigner)			X	X
BRUNET Nadine	Elue municipale -Ville de Guéret	X	B		X
CAILLIEZ Vincent	Habitant	X			
CHATEAUVIEUX André	Habitant	X	A	X	X
CHAURY Laëtitia	Enseignante - Collège	X	A		
DALAGE-TEITON Laurence	SIERS ; Conseil A21				X
DAMIENS Jean-Bernard	Adjoint au Maire ; Conseil A21	X	A		
DAUBECHIES Eric	Association Vingt Trois Mille		A	X	
DECOURT Jacques	Habitant				X
DUBREIL Patrice	DT23 ARS ; Conseil A21	X			
DUBREUIL Yoann	Commerçants - Cybergame				X
DUQUERROY Claude	Association AEL Basket ; Conseil A21		A	X	X
DURAND Karine	CAUE 23		A		
DURAND-PRUDENT Liliane	Adjointe au Maire -Ville de Guéret ; Conseil A21	X	B		
FABRE Stéphane	Direction Sport, Jeunesse et Culture Ville de Guéret ; Conseil A21 ;		B		
FARSAT Thierry	Habitant (CQ de Maindigour)	X			
FAYARD Jacqueline	Habitant (Membre du Conseil de Quartier de Jouhet)	X			
FOUCHET Céline	IREPS 23 ; Conseil A21		B	X	X



FOURNAISON Rémi	CCI 23 ; Conseil A21	X	A	X	
GENTY Gérard	Habitant (CQ de Maindigour)	X			
GUERRIER ROMANO DA CRUZ Delphine	Chargée de mission Agenda 21 Ville de Guéret ; Conseil A21	X	B	X	X
GUYONNET Marie-Christine	CCAS ; Conseil A21		B	X	X
JAVAYON Nadine	Habitant (CQ de Champegaud) ; Conseil A21				X
KOCKEN Henri	Habitant	X			
LABARNE Jean-Pierre	Association AAPPMA Pays de Guéret				X
LANORE Jean-Pierre	Habitant (CQ Centre-ville)		A		
LARIGAUDERIE Dolores	Office de Tourisme - Monts de Guéret				X
LEBOURGEOIS Jean-Luc	Membre CQ Centre-ville ; Association OASIS ; Conseil A21	X	B		X
LEFEVRE Nicole	Association Ensemble vocal de Guéret				X
MADILLO Marc	CAF 23 ; Conseil A21		B		
M'BALLO Yaya	Habitant ; SDEC				X
PENOT Joëlle	Directrice du Cabinet - Ville de Guéret ; Conseil A21		B		
PORNIN Gérard	Membre CQ de la Rodde ; Conseil A21		B	X	
PRIGENT Nadine	Habitant (CQ de Champegaud) ; Conseil A21			X	X
PROUX Jean-Claude	Habitant (CQ de La Rodde)	X			X
QUIEN Jean-François	DDT 23 ; Conseil A21	X			
RAHAULT Mickaël	SAUR ; Conseil A21	X			
RIVIERE Laurent	ONF/ Charte Forestière Pays de Guéret ; Conseil A21 ;	X			
ROBERT Christian	Association Une clé de la Réussite	X	A		
ROBERT Martialle	Adjointe au Maire -Ville de Guéret	X	B		
THIBORD Serge	Habitant		B	X	
THIENPONT Pierre	Association Ensemble vocal de Guéret				X
THOMAZON Jean-Marc	DDT 23		A		X
VINZANT Michel	Association Une clé de la Réussite	X		X	
WOLTER Walter	Habitant (CQ de Maindigour)	X	A		X
<b>53 personnes</b>	<b>16 habitants ; 8 associations ; 24 professionnels ; 5 élus</b>	<b>27 p</b>	<b>14 p A 13 p B</b>	<b>17 p</b>	<b>23 p</b>